

## RANDO DES ADK LE SAMEDI 08 MARS 2014



L'accueil administratif aura lieu à **la salle des fêtes** de GAGES à partir de 8h et les **départs seront donnés pour 9h30**.

Tous les randonneurs doivent présenter leur permis de conduire, attestation d'assurance, carte grise, licence Ufolep (pour ceux qui en possède une), ainsi que leur moto conforme à la législation (éclairage, plaque, bruit .....).

Le circuit sera d'environ 100 Kms (1 boucle). Une pause casse croûte ainsi que le ravitaillement sera effectué au milieu de la boucle, **il y aura un camion pour transporter les bidons d'essences (pensez aux bidons en fer marqué a votre nom)**. A l'arrivée de la boucle un repas chaud sera servi à la salle des fêtes.

Attention ce n'est pas une course, les randonneurs sont tenus de rouler en respectant le code de la route ainsi que les autres usagers (piétons, vélo, ...) et aussi l'état des chemins pour pérenniser notre activité.

Aucune plainte ne pourra être déposée contre quiconque (membres de l'organisation ou randonneurs).

**Les frais d'engagement seront de 42€ pour les personnes non licenciées Ufolep et de 30€ pour les personnes licenciées Ufolep , (est compris dans l'engagement le casse croûte ainsi que le repas chaud), le nombres de places sera limité**

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à : Jc au 06.88.98.00.38, Julien au 06.43.38.45.15, Lionel au 06.74.89.42.15

A renvoyer à **Mr PUECH Lionel** 124 Les Combes **12740 SEBAZAC**  
Accompagné : du coupon d'engagement et du règlement à l'ordre de ADK

**Les participants seront prévenu en cas d'annulation de la rando**

.....

## RANDO DES ADK le 08 MARS 2014

*Inscription avant le 01 MARS 2014*

Nom..... Prénom..... Né le.....  
Adresse..... Tel.....  
N° de permis.....  
N° d'assurance..... Compagnie.....  
E mail..... N°licence Ufolep.....

Mme, Mlle, Mr, demande à s'engager dans l'épreuve ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et s'engage à le respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs et des officiels.

Fait à:..... Le :.....